

Chapitre 2

Le Brexit, le marché du travail britannique et les leçons pour l'Europe sociale

Daniel Clegg

Introduction

Le 23 juin 2016, les Britanniques ont voté pour quitter l'Union européenne (UE) par une faible majorité de 51,9 % à 48,1 %, sur un taux de participation élevé de 72 %. Le vote en faveur du « Brexit¹ » était surtout la conséquence du pari politique de l'ancien premier ministre David Cameron qui s'est retourné contre lui de manière spectaculaire, même si quelque peu prévisible. Mais il a également mis en évidence une colère qui grondait parmi une grande partie de la population britannique à propos des évolutions sociales et économiques récentes du pays. Cette révolte populaire contre le consensus politique accepté s'est produite alors même bien que l'idée soit souvent défendue – tant au niveau national que par des observateurs extérieurs – que le Royaume-Uni avait progressivement développé un *policy mix* socialement et économiquement plus réussi que beaucoup de ses voisins européens, en raison notamment du caractère « inclusif » de ses marchés du travail et des très bonnes performances en terme d'emploi, y compris dans le contexte des turbulences économiques de la dernière décennie. Le Brexit laisse entrevoir une lecture moins optimiste de la puissance intégrative des marchés du travail flexibles. S'il est peu probable que le départ de l'UE crée les conditions d'une réorientation du modèle socio-économique britannique, il y a néanmoins des leçons importantes à tirer du Brexit – et potentiellement des opportunités aussi – pour le reste de l'Europe.

Ce chapitre est organisé en trois parties. La première section récapitule la chronologie du départ du Royaume-Uni de l'UE au cours de l'année 2016 – une année qui a débuté avec les tentatives de négocier un nouveau statut d'adhésion pour le Royaume-Uni et s'est terminée par des querelles politiques et juridiques autour des conditions de retrait imminent du pays. La deuxième section traite du débat qui a suivi le vote de juin à propos des raisons sous-jacentes du Brexit, en particulier le poids des électeurs économiquement marginalisés – ceux qui ont été qualifiés de « laissés pour compte » – dans la décision de quitter l'UE. Il montre également que les facteurs économiques ont compté dans le Brexit malgré la résilience apparente du marché du travail au Royaume-Uni et l'absence de toute association significative dans les données agrégées entre un vote élevé en faveur du Brexit et les indicateurs standards de performance du marché du travail. La troisième section développe certaines implications de cette analyse quant aux

1. Le terme « Brexit », qui résulte de la concaténation des mots « Britain » (« Grande-Bretagne ») et « Exit », est inspiré du terme « Grexit » utilisé en 2012 pour décrire la possibilité pour la Grèce de quitter la zone euro.

futures priorités en matière de réforme socio-économique et évalue leurs perspectives post-Brexit à la fois au Royaume-Uni et dans l'ensemble de l'UE.

1. Du « meilleur des deux mondes » au « Brexit dur »

Lié par une promesse d'abord faite par David Cameron dans son discours de Bloomberg au début de l'année 2013, le programme du Parti conservateur pour les élections législatives de 2015 s'engageait à négocier un « nouvel accord pour la Grande-Bretagne en Europe » et à soumettre cet accord au vote du peuple britannique lors d'un référendum « *in* » ou « *out* » avant la fin 2017. Il s'agissait d'une concession à une fraction bruyante de députés conservateurs, de plus en plus inquiets de la popularité croissante du parti eurosceptique UKIP (United Kingdom Independence Party) (Copsey et Haughton 2014). Avant les élections législatives, rares étaient les dirigeants conservateurs qui pensaient que le parti avait une chance de remporter une majorité absolue, et comme il était évident qu'aucun partenaire de coalition putatif n'était susceptible de rejoindre un gouvernement engagé sur la voie d'un référendum quant à l'adhésion à l'UE, il semble probable que Cameron ne se soit en réalité jamais vraiment attendu à devoir organiser le vote. Mais après que les Conservateurs eurent emporté la majorité de manière inattendue, avec une marge certes minuscule de douze sièges, lors des élections de mai 2015, l'expression « un réel changement de relations avec l'UE » a subitement cessé de tenir de la simple rhétorique politique pour devenir la politique officielle du gouvernement britannique.

Au début de 2016, la première phase du processus de réalisation de ce changement – la négociation avec les autres États membres d'un ensemble de modifications apportées aux conditions d'adhésion du Royaume Uni à l'UE – a atteint son apogée. À la suite de négociations intenses et difficiles, lors du Conseil européen des 18-19 février, les chefs d'État ou de gouvernement des 28 États membres ont convenu d'un ensemble de nouvelles dispositions – en conformité avec les traités, bien que nécessitant dans certains cas des modifications de la législation secondaire – conçues pour apaiser les préoccupations spécifiques soulevées par le gouvernement britannique. Certaines d'entre elles, comme l'exemption du Royaume-Uni de l'objectif d'une « Union toujours plus étroite », étaient essentiellement symboliques. D'autres, comme la volonté renouvelée de réduire les charges réglementaires et de promouvoir la compétitivité, n'ont pas fait l'objet d'un désaccord important. Mais Cameron a engrangé quelques concessions significatives, par exemple sur des dispositions visant à protéger les États membres restant en dehors de la zone Euro – et, de manière importante pour Londres, leurs centres de services financiers – des conséquences potentiellement « discriminatoires » de l'évolution de la gouvernance économique de la zone euro.

Le dossier de loin le plus litigieux de la renégociation touchait à l'accès aux prestations sociales des personnes qui exercent leurs droits de libre circulation (Clegg 2016). Alors que cette question n'avait même pas été mentionnée par Cameron en 2013 lors de son discours de Bloomberg, UKIP a connu des percées électorales spectaculaires aux élections locales et européennes de mai 2014 après avoir recentré sa campagne sur les conséquences prétendument négatives de l'immigration (Ford et Goodwin 2014). Par

la suite, la perspective de limiter les « grands incitants financiers » à la migration au Royaume-Uni depuis le reste de l'UE, qu'était censé créer l'accès aux prestations sociales, a été de plus en plus présentée par le Parti conservateur comme l'élément central de sa stratégie de renégociation préalable au référendum. Suite aux discussions techniques préparatoires de 2015, la lettre de négociation du gouvernement britannique a traduit cette préoccupation générale en deux exigences clés : (1) exiger une période de quatre ans de résidence pour les ressortissants de l'UE/EEE comme condition d'admissibilité aux prestations liées à l'emploi et au logement social et (2) limiter la possibilité pour les migrants en provenance de l'UE d'envoyer les allocations familiales à l'étranger.

Bien que ces exigences puissent avoir constitué des opérationnalisations précises et strictement circonscrites à l'objectif de limiter l'accès aux prestations sociales pour les migrants en provenance de l'UE/EEE, elles violaient clairement le principe d'égalité de traitement qui sous-tend la libre circulation des travailleurs dans l'UE. De plus, les gouvernements polonais et d'un certain nombre d'autres nouveaux États membres les considéraient comme une attaque directe contre leurs citoyens, qui s'étaient déplacés en grand nombre pour travailler au Royaume-Uni depuis l'adhésion. En fin de compte, le mieux que les négociateurs britanniques aient pu obtenir en la matière était un accord quant au changement de la méthode de calcul du montant des allocations familiales lorsque l'enfant à charge réside dans un autre État membre (qui, initialement, ne devait s'appliquer qu'aux nouveaux demandeurs) et un consensus sur la création d'un nouveau mécanisme de « frein d'urgence » qui permettrait aux États membres subissant des pressions migratoires particulières de limiter l'accès à certaines prestations sociales pour les migrants nouvellement arrivés. Cependant, contrairement à ce que proposait le gouvernement britannique, l'accès à ces prestations ne serait pas nul au début, même en cas d'activation du frein d'urgence, et les droits seraient progressivement mis en œuvre pour atteindre la parité avec les nationaux après quatre ans.

David Cameron a tenté de présenter cet accord comme la base d'une relation du Royaume-Uni avec l'UE qui offrirait au pays le « meilleur des deux mondes » (Cabinet du Premier ministre 2016) : conserver l'adhésion au marché unique et les avantages qu'elle apporte aux citoyens et entreprises britanniques tout en restreignant les obligations réciproques envers d'autres citoyens de l'UE que l'électorat britannique jugeait déplaisantes. Il était toutefois difficile pour le gouvernement britannique de concilier le « bouleversement » qu'il avait annoncé avec les concessions qu'il avait obtenues – et avait toujours été en mesure d'obtenir – de la part d'autres États membres (Thompson 2017). Les concessions étaient réelles, durement gagnées, et allaient dans une direction potentiellement populaire auprès de l'électorat britannique, mais il n'était pas crédible d'affirmer que leur mise en œuvre transformerait fondamentalement la relation du Royaume-Uni avec l'UE (Glencross 2016 : 30) – un fait qu'une presse nationale hostile ne tarderait pas à souligner.

Le gouvernement a également commis une erreur stratégique en essayant de contrer la politisation de la question de la migration par UKIP en la mettant au centre de la renégociation et en la liant aux droits sociaux pour les travailleurs migrants intra-européens. Les droits sociaux pour les migrants au sein de l'UE ont longtemps été une question controversée bien au-delà du Royaume-Uni, et le gouvernement pouvait

raisonnablement penser qu'il s'agissait d'un domaine où l'opinion européenne se rapprochait de positions plus restrictives, comme l'ont illustré des décisions bien connues de la Cour de justice de l'Union européenne comme *Dano v Jobcenter Leipzig* (C-333/13, 11 novembre 2014)². Toutefois, les éléments prouvant que l'accessibilité ou la générosité des prestations sociales joue un rôle important dans les décisions de migration ont toujours été très minces (Geddes et Hadj Abdou 2016). Malgré cela, les eurosceptiques se sont servis du programme électoral du gouvernement pour présenter l'accord comme un moyen manifestement insuffisant pour aborder ce dont chacun semblait désormais convenir qu'il s'agissait du « problème » principal de l'adhésion britannique, à savoir l'accès libre au marché du travail du Royaume-Uni pour les travailleurs d'autres États membres. Ils étaient alors en mesure d'argumenter que la seule approche efficace pour limiter la migration intérieure consistait à « reprendre le contrôle » de la politique migratoire du Royaume-Uni.

Le 20 février 2016, au lendemain de la finalisation du nouvel accord, Cameron a annoncé que le référendum sur l'adhésion du Royaume-Uni à l'UE n'aurait lieu que quatre mois plus tard, le 23 juin – soit beaucoup plus tôt que l'engagement que le gouvernement avait pris dans son manifeste. Le raisonnement – en partie fondé sur le précédent du référendum sur l'indépendance écossaise de 2014 – était qu'une campagne référendaire de longue durée serait favorable aux adversaires du *statu quo* et augmentait donc la probabilité d'un vote en faveur du Brexit. Comme UKIP avait passé une grande partie de l'année 2015 au bord de la guerre civile, à la fois sur son leadership et sa future stratégie électorale (Goodwin et Milazzo 2015), un référendum rapide était également susceptible de priver les eurosceptiques de figure charismatique.

Cet espoir a été anéanti lorsque Boris Johnson, maire télégénique bien connu de Londres, a déclaré son intention de faire campagne en faveur du Brexit, le lendemain de l'annonce de la date du référendum, contre la position officielle du gouvernement. Cette poussée favorable à la campagne du « *Leave* » et la possibilité d'un vote pour le Brexit se sont reflétées sur les marchés financiers, où la livre a instantanément chuté de 2,4 %, à son niveau le plus bas en sept ans. Que ce soit par conviction, par calcul politique, ou les deux, un bon quart du cabinet de David Cameron allait finalement faire campagne contre la position officielle du gouvernement consistant à rester au sein de l'UE, et nombre de ceux qui soutenaient officiellement le gouvernement – y compris la future Première ministre Theresa May – feraient profil exceptionnellement bas. Bien qu'officiellement favorable au maintien de l'adhésion à l'UE, le parti travailliste allait jouer dans la campagne un rôle rendu mystérieux par la combinaison de (1) l'ambivalence du nouveau chef Jeremy Corbyn et ses conseillers les plus proches à l'égard de l'intégration européenne et (2) une peur stratégique d'aliéner son électorat en faisant campagne de manière aussi visible aux côtés du gouvernement (Menon et Slater 2016). Contrairement au référendum d'adhésion de 1975, le syndicat TUC (Trades Union Congress) a fortement soutenu le maintien de l'adhésion, même si un certain

2. Dans ce cas, la Cour de justice a confirmé la légalité de la décision d'une agence de sécurité sociale à Leipzig (Allemagne) de refuser les prestations d'assistance sociale à un résident roumain de la ville, économiquement inactif. Le jugement semble revenir sur une jurisprudence antérieure de la CJUE et a été largement interprété comme une décision restrictive, visant à dissiper les inquiétudes croissantes concernant le « tourisme social » dans l'ensemble de l'UE.

nombre de ses affiliés ont adopté une position neutre et certains – comme le syndicat ferroviaire RMT – ont soutenu le Brexit (Gumbrell-McCormick et Hyman 2017).

Après avoir échoué à obtenir le soutien à l'adhésion à l'UE, y compris d'une grande partie du cabinet, la campagne en faveur du « *Remain* » n'abordera que très superficiellement la réforme de la relation du Royaume-Uni avec l'UE, préférant insister massivement sur les dangers économiques de quitter l'UE – et reprendre à son compte le « Projet de la peur », qui avait permis une victoire étroite lors du référendum sur l'indépendance écossaise de 2014. La campagne du *Leave* a été moins organisationnellement cohérente et contrôlée quant à ses messages, mais s'est au fil du temps de plus en plus concentrée sur l'argument central du contrôle de l'immigration. Dans une veine populiste classique, cette insistance sur l'immigration a été complétée par la mobilisation explicite des « gens ordinaires » contre les « élites » et les « experts ». Le statut de la preuve étant remis en cause, la campagne est inévitablement devenue plus émotionnelle, ce qui favorisait les militants du Brexit qui lançaient des appels simples mais puissants à « reprendre le contrôle ». N'ayant jamais essayé de formuler une argumentation véritablement positive en faveur de l'intégration ou la coopération européenne, qui aurait de toute façon résonné de manière un peu étrange dans la bouche de David Cameron après des années de critiques de l'UE, le camp du *Remain* n'avait plus grand-chose à offrir.

Bien que la désastreuse faiblesse de la stratégie gouvernementale et de la campagne pour le *Remain* paraisse évidente avec le recul, le vote légèrement favorable au Brexit, le 23 juin 2016, a constitué une énorme surprise – puisque les sondages laissaient penser à une victoire du *statu quo*. À Bruxelles et dans d'autres capitales européennes, la réaction dominante a été l'incrédulité, dans une humeur oscillant entre le désarroi et de la détermination. Quant au Royaume-Uni, le bouleversement politique et économique y a été instantané. Cameron a annoncé son intention de démissionner de la direction du Parti conservateur et de son poste de Premier ministre après la nomination d'un successeur, tandis qu'un grand nombre de députés travaillistes démissionnèrent de leurs sièges pour protester contre ce qu'ils considéraient comme la campagne atone de Jeremy Corbyn. La Bourse de Londres chuta de 8 %, la livre sterling tomba à son niveau le plus bas par rapport au dollar depuis plus de 30 ans, alors que les principales agences de notation se succédaient pour abaisser la note de crédit du Royaume-Uni.

Ce fut seulement après la fin des vacances parlementaires de l'été 2016 que le travail d'élaboration d'une certaine forme de sortie britannique de l'UE a sérieusement commencé. À cette époque, il était clair que la direction de cette tâche incombait à Theresa May, ministre de l'Intérieur depuis l'élection du gouvernement de coalition en 2010. Lors de l'élection du leadership conservateur, elle l'a emporté sur un certain nombre de candidats plus favorables au Brexit. À la surprise générale, ses premières nominations au gouvernement se sont néanmoins portées sur des représentants très favorables au Brexit, dont Boris Johnson comme ministre des Affaires étrangères et David Davis, eurosceptique historique, comme nouveau ministre en charge de la sortie de l'Union européenne. Avec ces nominations, May confia les postes les plus stratégiquement importants des négociations à venir à des « Brexiteurs » *ultra*. Ce que cette décision impliquait quant aux propres positions de Theresa May sur la révision

des relations de la Grande-Bretagne avec l'UE n'était pas clair, dans la mesure où elle en disait peu sur le sujet au-delà de « *Brexit means Brexit* ».

À l'approche de l'hiver, il est toutefois devenu de plus en plus évident que tout accord compatible avec le maintien du Royaume-Uni au sein du Marché unique – tel qu'un statut de membre de l'Espace économique européen (EEE) – serait considéré comme peu respectueux de la volonté supposée du peuple britannique. Cela découle notamment de l'insistance prépondérante sur le contrôle de l'immigration, un objectif que Theresa May a poursuivi avec acharnement – provoquant l'exaspération du chancelier de l'Échiquier, George Osborne – dans son long mandat de ministre de l'Intérieur (*Financial Times* 2016). Bien que May ait officiellement soutenu le *Remain*, son gouvernement semblait se préparer à effectuer une rupture radicale avec l'UE, plus radicale même que celle que beaucoup de militants pro-Brexit déclarés avaient visée. Tandis que prenait forme la perspective de ce « Brexit dur », la monnaie – qui était remontée au cours de l'été – chuta vers de nouveaux fonds.

À mesure que se concrétisaient les implications de ce type de Brexit, ses adversaires se sont mobilisés pour tenter de l'arrêter, notamment par les tribunaux. Suite au recours judiciaire d'un citoyen britannique financé par *crowdfunding*, la Haute Cour a jugé en novembre que le gouvernement ne pouvait pas déclencher l'article 50 du traité sur l'Union européenne – ce qui actionnerait le processus de sortie formelle de l'UE – sans consulter le Parlement. Mais la réaction outragée des médias qui traitèrent les juges statuant sur l'affaire d'« ennemis du peuple », et celle du gouvernement qui annonça son intention de faire appel de la décision, renforcèrent la détermination des forces favorables au Brexit. Theresa May annonça que le gouvernement britannique déclencherait le processus de départ de l'UE pour la fin mars 2017 et qu'il était probable que le changement dans les relations entre le Royaume-Uni et l'UE serait en fin de compte très profond.

2. Le vote pour le Brexit, les « laissés pour compte » et le marché du travail au Royaume-Uni

Avec une victoire aussi étroite (51,9 % contre 48,1 %), le vote en faveur du Brexit a révélé un pays très divisé sur la question de l'intégration européenne. Les divisions nationales étaient les plus manifestement visibles : l'Écosse et l'Irlande du Nord ont voté fortement en faveur du *Remain*, tandis que l'Angleterre et le Pays de Galles ont offert des majorités claires au *Remain*. Au sein même de ces entités, les variations entre les régions étaient bien sûr également très importantes : en Angleterre, 60 % des électeurs des West Midlands étaient favorables au *Leave*, alors que ceux de Londres sont 60 % à avoir voté en faveur du *Remain* (voir Uberoi 2016).

Quelques jours après le vote, différents récits commencèrent à apparaître dans les médias sur ce que la victoire de *Leave* révélait de la Grande-Bretagne contemporaine. Il a fallu plus de temps pour que les études universitaires commencent également à apporter un éclairage plus systématique sur la sociologie politique du Brexit. L'analyse globale (en particulier lorsqu'on en exclut l'Écosse), a montré que les taux les plus élevés pour le

Leave se trouvaient dans les zones géographiques avec des populations plus âgées, chez les électeurs dotés de niveaux de qualification faible ou inexistant et dans de petites minorités ethniques (Goodwin et Heath 2016a). Les niveaux d'immigration semblent ne pas avoir été un déterminant important d'un vote en faveur du Brexit, même si les régions ayant connu des augmentations rapides de migration intérieure au cours des dernières années sont plus susceptibles d'avoir voté *Leave*. Bien que les changements récents en termes de salaires moyens aient peu de pouvoir explicatif en ce qui concerne le choix de vote au référendum, les zones où on trouve de grandes majorités *Leave* semblent caractérisées par des salaires moyens structurellement inférieurs (Clarke et Whittaker 2016). L'image qui en émerge est celle de régions en dépression économique chronique qui votent pour quitter l'UE, surtout lorsqu'elles ont connu des changements soudains en termes de composition de la population locale dans la période récente.

L'analyse des données individuelles a souligné l'importance cruciale pour le vote *Leave* d'être plus âgé, blanc, pauvre et moins instruit, mais a également été en mesure d'ajouter un aperçu du rôle des attitudes et des valeurs individuelles (Goodwin et Heath 2016b). Bien plus que l'auto-positionnement sur une échelle traditionnelle gauche-droite, le fait d'entretenir des valeurs socialement conservatrices ou « autoritaires » semble avoir prédisposé les individus à voter pour le Brexit, de la même manière que cela explique plus largement le soutien électoral à des offres politiques populistes (Inglehart et Norris 2016 ; Swales 2016). Bien que cette observation ait lancé un débat sur l'importance relative respective des facteurs culturels et socio-économiques du Brexit (Kaufmann 2016), ces dimensions sont, dans une certaine mesure au moins, corrélées et chacune des deux a été clairement significative. Leur interaction peut néanmoins être parfois contre-intuitive : l'un des déterminants comportementaux les plus forts d'un vote *Leave* était l'hostilité à la protection sociale (Swales 2016 : 16), alors même que les difficultés socio-économiques étaient, en même temps, un facteur prédictif fort du vote individuel en faveur du *Leave*.

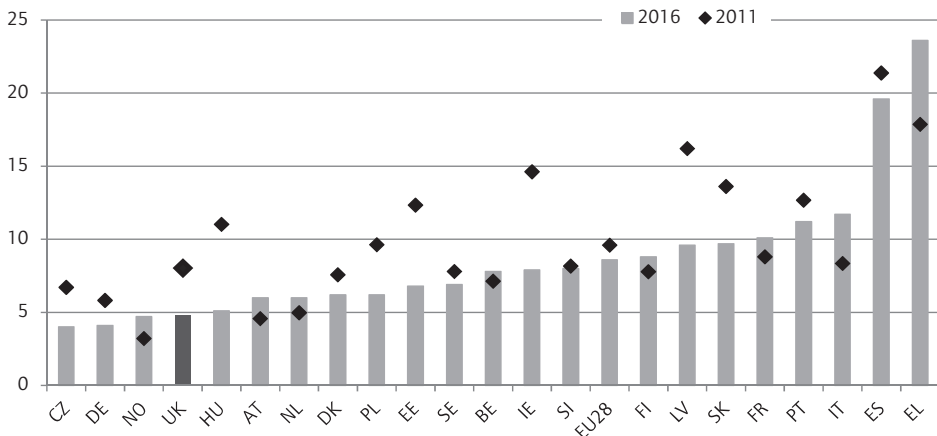
Les commentaires des médias et les analyses académiques ont finalement fusionné pour caractériser une partie essentielle de l'électorat favorable au Brexit comme des « laissés pour compte », dans un concept fourre-tout qui fonctionne aussi bien pour les régions que pour les individus souffrant à la fois d'aliénation culturelle et de difficultés économiques. À cet égard, il est comparable à la notion de « perdants de la mondialisation » et positionne le vote Brexit comme une réaction aux menaces à la cohésion et la stabilité considérées comme le revers de la médaille des évolutions sociales et économiques récentes qu'ont connues l'Europe et le monde développé (Hobalt 2016 ; Hopkin 2017).

Du point de vue plus général du débat européen, un facteur a cependant été remarquablement absent de la plupart des discussions sur l'importance des laissés pour compte dans le vote Brexit : le chômage. Depuis la crise économique, en particulier, s'il devait exister un seul facteur, considéré dans les milieux politiques européens comme un moyen de repérer le sort des perdants de la mondialisation, ce serait le chômage. Une lecture commune de l'historiographie de la Grande Dépression des années 1930 met l'accent sur le lien étroit entre la montée du chômage et celle du soutien aux mouvements politiques extrémistes ou anti-libéraux (par exemple Kowall et Linder 2017). L'idée selon laquelle

« le travail est la meilleure garantie contre l'exclusion » (OCDE 2017 : 12) demeure une hypothèse fondamentale de l'élaboration des politiques dans les pays riches.

Au premier coup d'œil, cependant, le Brexit est une énigme pour l'approche conventionnelle du rôle du chômage comme aliment de la colère politique et de l'aliénation. En termes comparatifs, le Royaume-Uni connaît un faible taux de chômage et est rapidement redescendu de son pic – relativement faible, lui aussi – que le chômage avait atteint après la crise économique et financière (graphique 1). Dans les mois précédant le référendum, le chômage britannique était passé sous les 5 %, tombant à son plus bas niveau depuis une décennie. Il ne s'agit pas non plus d'un problème d'augmentation de l'inactivité économique, tel qu'on a pu l'associer au succès des « politiques populistes nocives » aux États-Unis (Summers 2016) ; l'inactivité économique était en baisse au Royaume-Uni alors qu'elle augmentait de l'autre côté de l'Atlantique (Corlett et Gregg 2015). Le Royaume-Uni a désormais un taux d'emploi relativement élevé, certes pas au niveau des Pays-Bas ou des pays nordiques, mais bien supérieur à celui de nombreuses économies d'Europe continentale.

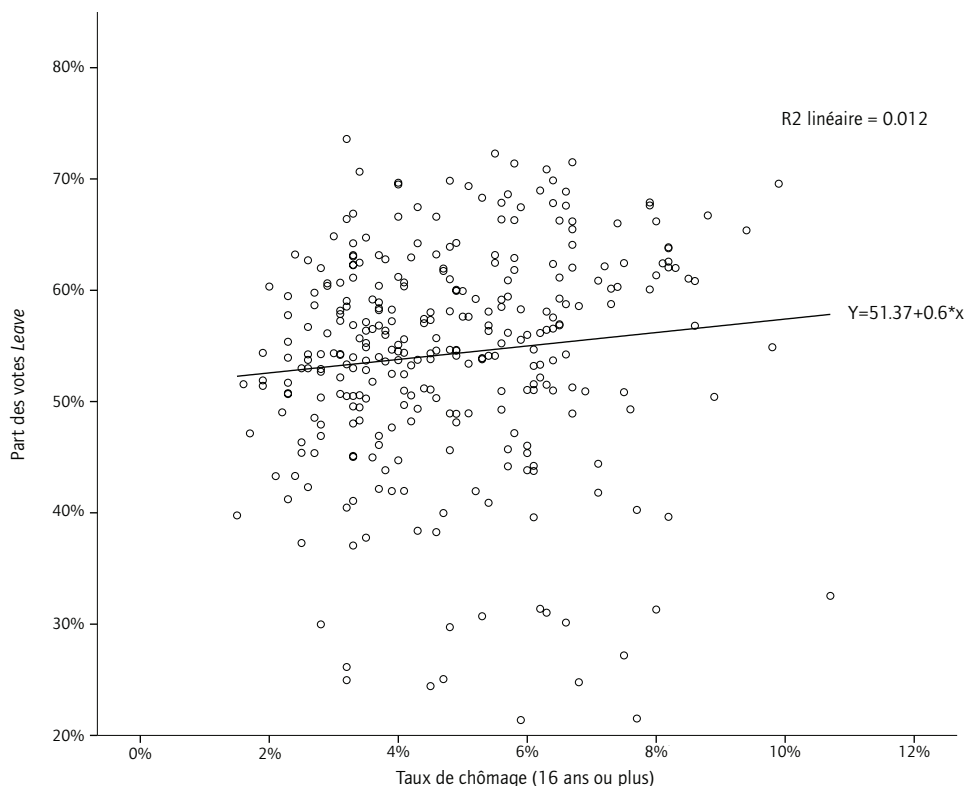
Graphique 1 Taux de chômage en 2011 et 2016, pays de l'Union européenne



Source : Eurostat.

Les données locales confirment l'absence de relation significative entre le chômage et le vote *Leave*, même lorsqu'on exclut le cas particulier de l'Écosse (voir graphique 2). Certaines des régions connaissant les taux de chômage les plus bas du pays, comme les East Midlands et l'est de l'Angleterre, ont enregistré les votes les plus élevés pour le Brexit. Par ailleurs, le chômage a baissé régulièrement dans ces régions au cours de la période menant au vote. L'image est en grande partie la même pour les indicateurs d'emploi, bien que Clarke et Whittaker (2016) aient trouvé une légère corrélation négative entre taux d'emploi élevé et vote *Leave* lorsqu'on exclut l'emploi étudiant de l'analyse. Dans l'ensemble, cependant, il semble y avoir peu de lien entre les indicateurs traditionnels les plus largement utilisés pour évaluer la santé du marché du travail et les résultats du référendum.

Graphique 2 **Part du vote *Leave* selon le taux de chômage, dans chaque collectivité locale (%) ; Royaume-Uni sans l'Écosse**



Source : Calculs à partir des données de la Commission électorale (répartition des votes dans chaque collectivité locale, lors du référendum de l'UE) et de Nomis (taux de chômage dans chaque collectivité locale).

Quelles conclusions en tirer ? Peut-être faudrait-il raisonner comme l'ancien Vice-Premier ministre polonais, Jacek Rostowski, selon qui l'explication « social-démocrate » pour la montée du sentiment anti-système est tout simplement fautive, et voir comme facteur commun au vote pour le Brexit au Royaume-Uni et au succès électoral du Parti pour la loi et la justice en Pologne, le fait que les deux pays se « portent bien » en termes comparatifs, ce qui a encouragé les électeurs à donner une chance aux solutions populistes (Rostowski 2016). Cet argument n'entre pas seulement en contradiction avec les analyses spécifiques sur les succès électoraux du populisme (Inglehart et Norris 2016), il s'oppose également de manière radicale aux données globales et individuelles évoquées ci-dessus, qui relient le vote *Leave* au Royaume-Uni à des indicateurs sur d'autres aspects négatifs du marché du travail que le chômage, dont les bas salaires et revenus, et des niveaux inférieurs de compétences et de qualification. Dans la mesure où le Royaume-Uni a connu des diminutions plus importantes des salaires réels médians depuis 2008 que tous les pays de l'UE sauf trois (OCDE 2016), le décrire comme un pays qui « se porte bien », quelles que soient ses autres performances en matière économique et de marché du travail est en outre quelque peu exagéré.

Il semble donc plus raisonnable d'inférer que les indicateurs clés de la performance du marché du travail les plus couramment utilisés ne sont tout simplement plus très utiles pour résumer la santé du marché du travail, du moins pas dans un pays comme le Royaume-Uni. Depuis le milieu des années 1990, les comparaisons internationales ont tendance à se concentrer principalement sur les taux d'emploi, compte tenu des problèmes d'interprétation bien connus lorsqu'ils comparent les taux de chômage dans des pays connaissant des modèles de participation très différents entre les sexes et les cohortes d'âge. À bon droit, un taux d'emploi élevé est considéré comme un meilleur indicateur pour un marché du travail inclusif qu'un taux de chômage faible (Eichhorst et Hemerijck 2010). Mais en soi le taux d'emploi ne reste qu'un indicateur très imparfait de « l'inclusivité » du marché du travail (Brandolini et Viviano 2015). Pour les statistiques de l'emploi, une personne est considérée comme employée même si elle a travaillé seulement une heure au cours de la semaine précédente, ce qui se rapproche beaucoup plus de la plupart des définitions que le sens commun donne à l'exclusion de la force de travail que d'une pleine inclusion. De même, le taux d'emploi ne dit rien sur le revenu – une personne indépendante qui ne tire aucun revenu de son activité économique au cours d'une semaine donnée est toujours considérée comme travailleuse. Un taux d'emploi élevé est peut-être une condition nécessaire pour un marché du travail inclusif, mais ce n'est en aucun cas une condition suffisante.

C'est particulièrement vrai dans des contextes où les relations de travail sont de plus en plus dé-standardisées en raison de l'évolution du marché du travail. Ces tendances sont observables en Europe et dans le reste du monde développé puisqu'elles sont en partie guidées par des dynamiques communes telles que les changements dans la division du travail, le changement technologique, les nouvelles stratégies de restructuration des entreprises et la baisse du pouvoir des syndicats. Mais elles sont particulièrement visibles au Royaume-Uni, où au nom de la promotion de l'emploi, la désorganisation active du marché du travail peu qualifié a constitué un objectif plus ou moins explicite des politiques publiques pendant au moins deux décennies (Rubery *et al.* 2016). Étant donné la restriction des droits individuels et collectifs des travailleurs au cours des années 1980, le Royaume-Uni est demeuré l'un des marchés du travail les plus dérégulés de l'UE – son niveau de protection de l'emploi mesuré par l'indice de l'OCDE sur une échelle de 1 à 5 se situant en moyenne à 1,2 pour la dernière décennie (Coulter 2016). En parallèle, et surtout depuis la fin des années 1990, a été développée une double stratégie de réduction des prestations de non-emploi et de libéralisation de l'éligibilité aux prestations liées à l'exercice d'un emploi, dans le but de réduire le chômage et l'inactivité tout en subventionnant l'expansion du travail de basse intensité, bas salaire et faible productivité (Griggs *et al.* 2014). Bien que l'accent mis sur le bâton de l'« activation » par rapport à la carotte de l'« incitation financière à travailler », ait pu varier au fil du temps et des différents gouvernements, les changements politiques n'ont eu de cesse d'étendre la définition du travail que les personnes en âge de travailler qui bénéficient de prestations sociales sont encouragées à accepter (Clegg 2015). En ce sens, les considérations portant sur la qualité de l'emploi ont été systématiquement subordonnées à l'objectif de réduire les prestations perçues hors travail.

Cette stratégie politique a sans doute été couronnée de succès quant à ses objectifs immédiats puisqu'elle a relancé l'emploi tout en contribuant à des réductions non

négligeables de la pauvreté – au moins sous les gouvernements *New Labour* –, en particulier dans les familles avec enfants. Mais il a toujours été entendu, au moins implicitement, qu'il ne s'agissait là que d'une partie de la stratégie de promotion de l'emploi au Royaume-Uni, dont les bénéfices ne devaient pas s'arrêter là : la promotion du travail rémunéré était censée jouer un rôle « d'intégration » (Levitas 1998), aussi bien pour l'individu que pour la société dans son ensemble. D'après Bailey (2016), on peut cependant défendre l'idée que beaucoup d'emplois du marché du travail britannique contemporain sont eux-mêmes excluants. Il montre en effet qu'au Royaume-Uni environ un adulte sur trois en âge de travailler occupe un emploi qui ne le protège pas de la pauvreté, le rend vulnérable à la perte d'emploi ou bien est ingrat et nocif pour la santé et le bien-être. De plus, pour environ un tiers de ces personnes, c'est une situation durable, dans la mesure où elles ne signalent aucun progrès dans leur situation d'emploi au cours des cinq dernières années. Cela met en évidence la faille logique consistant à préconiser les vertus intégratives du travail rémunéré tout en menant des politiques qui sapent les normes et standards en matière d'emploi.

Pendant de nombreuses années, le discours en matière de réforme de la politique du marché du travail au Royaume-Uni a attiré l'attention sur le fossé entre travailleurs et chômeurs. La déréglementation du marché du travail, l'activation et la rentabilisation de n'importe quel travail (*making any work pay*) ont été présentées comme des voies menant à la création d'emplois, la réduction du fossé entre *insiders* et *outsiders*, et donc à une inclusion socio-économique plus large. Les effets négatifs de ces politiques sur les normes et standards plus généraux en matière d'emploi ont été considérés comme un prix à payer pour s'assurer que personne ne soit laissé pour compte en étant privé de travail. Le rebond impressionnant en matière d'emploi au Royaume-Uni après la crise financière de 2008 a été largement célébré, même par ceux qui reconnaissaient qu'il allait de pair avec une stagnation généralisée des salaires et une forte hausse du travail à temps partiel (involontaire) et du travail indépendant (souvent involontaire et parfois sans doute « factice ») : la flexibilité des marchés du travail aide à « démocratiser » la douleur de l'ajustement économique et des chocs, ce qui signifie que les dégâts sont moins concentrés et donc moins dommageables à long terme (voir, par exemple, Portes 2012). Mais il en découle une question rhétorique : du point de vue de la stabilité politique d'une démocratie, le partage plus large des dégâts les rend-il vraiment moins préjudiciables ?

Antonucci *et al.* (2017) ont critiqué le récit d'un électorat du Brexit composé de « laissés pour compte » et souligné la part importante de votes favorables au départ dans « une classe moyenne écrasée » composée de Britanniques ayant des niveaux intermédiaires en termes d'éducation, des parcours d'emploi traditionnels, et qui s'auto-identifient comme appartenant à la classe moyenne – en bref, des groupes qui seraient souvent classés comme « *insiders* » – mais qui ressentent également leur situation économique personnelle comme étant en déclin. Cette objection terminologique semble cependant se fonder sur l'hypothèse que ceux qui possèdent des traits classiques des *insiders* ne peuvent pas être, ou se sentir, véritablement laissés pour compte. En ce qui concerne la caractéristique d'être employé, en particulier, il s'agit en fait d'une hypothèse similaire à celle qui a justifié plus de trois décennies de réformes d'activation et de dérégulation du marché du travail au Royaume-Uni. La leçon principale qui devrait sans doute être tirée

de la stratification socio-économique du comportement électoral lors du référendum est que cette hypothèse est fautive. Malgré les succès du Royaume-Uni en matière de promotion de l'emploi – et dans une certaine mesure à cause d'eux –, de nombreux Britanniques qui travaillent se sentent insécurisés, peu gratifiés et ont l'impression de ne pas profiter du progrès économique général. Leur malaise a été exprimé par un vote en faveur du Brexit – dont les dégâts sociaux et économiques à long terme sont susceptibles d'être très préjudiciables

3. Réformer les modèles sociaux britanniques et européens après le Brexit ?

Une leçon clé à tirer du Brexit en matière de la politique sociale est, dès lors, qu'une stratégie de promotion de l'emploi est incapable de tenir sa promesse d'intégration – ou, d'ailleurs, certaines de ses autres promesses, comme le renforcement des recettes fiscales et la réduction de la demande de transferts fiscaux (Rubery *et al.* 2016) – si les considérations liées à la qualité de l'emploi lui sont totalement subordonnées. Ceci est important car, bien que la qualité de l'emploi ait constitué un objectif officiel de la politique européenne de l'emploi depuis le lancement de la Stratégie européenne pour l'emploi en 1997, il est devenu assez évident depuis le début des années 2000, que les objectifs quantitatifs ont largement primé sur les qualitatifs, tant au niveau national qu'euro-péen – autrement dit, qu'ailleurs en Europe et dans la coordination des politiques de l'UE, les considérations liées à la qualité de l'emploi ont, dans une certaine mesure, été également subordonnées aux objectifs de promotion de l'emploi (Raveaud 2007). C'est resté en grande partie le cas dans les politiques plus récentes, mais peut-être en partie à cause de la hausse du chômage au sein de l'UE depuis la crise économique.

Que pourrait impliquer une approche plus équilibrée ? En partie, il est nécessaire de mener un débat fondé sur des données plus probantes quant aux effets et au rôle actuel de la régulation du marché du travail. Bien que les préconisations politiques à Bruxelles et dans les capitales européennes mettent encore fréquemment en avant les effets prétendument négatifs de la protection de l'emploi, nourrissant dès lors des programmes de réformes dérégulatrices, le caractère préjudiciable de la régulation en termes d'emploi ou d'augmentation de la segmentation du marché du travail est loin d'être prouvé de manière convaincante (Myant et Piasna 2017). Comme le font observer les partisans de ce qu'on appelle la « prédistribution » (Chwalisz et Diamond 2015), la régulation est aussi un outil particulièrement utile pour exercer de l'influence sur les résultats du marché à une époque où les finances publiques et la solidarité entre les groupes sont tendues.

L'importance de la sécurité sociale dans la promotion du travail décent ne doit pas cependant être négligée. Loin de constituer de simples instruments de redistribution ou d'assurance comme les présentent les défenseurs de la prédistribution, les politiques de sécurité sociale en général, et d'assurance-chômage en particulier, ont, historiquement, tout autant insisté à garantir et institutionnaliser des normes d'adéquation en termes de relations d'emploi – autrement dit, en termes de régulation du marché du travail.

Il est important de réaffirmer que, malgré les efforts de la politique de sécurité sociale visant à rendre le travail rentable ou pour activer les bénéficiaires de prestations de chômage, aider à faire respecter les normes et standards du marché du travail demeure une fonction légitime et souhaitable de la sécurité sociale. Il est en tout cas illogique d'affirmer un engagement en faveur de l'amélioration de la qualité de l'emploi tout en préconisant des politiques de sécurité sociale qui sapent cet objectif. Dans la mesure où la protection sociale ne répond pas seulement à des formes de risque sur le marché du travail, mais leur donne également une structure, un débat plus explicite est nécessaire, en termes de politique de sécurité sociale, quant aux types de travail que nous entendons promouvoir et à une meilleure intégration des questions liées à la sécurité sociale dans les programmes de qualité de l'emploi.

Existe-t-il cependant des perspectives réalistes de ce genre de virage dans les réflexions dominantes en termes de politique sociale et de marché du travail suite au vote en faveur du Brexit ? De manière peut-être paradoxale, le lieu où cela semble moins probable est le Royaume-Uni lui-même. Bien que l'action rapide de la Banque d'Angleterre sur les taux d'intérêt et l'assouplissement des objectifs de réduction du déficit aient contribué à stabiliser l'économie britannique après le vote de juin, les perspectives économiques du pays semblent décidément incertaines du fait de la menace d'un « Brexit dur » (TUC 2016a). La stagnation économique et la pression à la hausse sur le chômage vont probablement générer le climat le moins favorable aux tentatives de forger un compromis sur le renforcement des droits du travail et de la protection sociale. En effet, si l'économie britannique souffre de l'exclusion de ses entreprises du marché unique, la pression s'accroîtra inévitablement sur le gouvernement du Royaume-Uni pour chercher des avantages compétitifs via une concurrence à la baisse en termes de régulation. Theresa May a déjà brandi la menace du dumping social comme stratégie délibérée de la part du Royaume-Uni si d'autres États membres devaient chercher à « punir » le Royaume-Uni pour le Brexit.

En outre, de nombreux droits à l'emploi dont bénéficient les travailleurs britanniques sont soit soutenus par, soit directement dérivés du droit de l'UE (TUC 2016b). Le gouvernement britannique a certes promis de convertir l'*acquis* de l'adhésion à l'UE dans le droit britannique, mais cela ne dit rien de la manière dont ces lois nationales peuvent être modifiées à long terme. Vu la force avec laquelle elles ont été combattues par les gouvernements britanniques et la vigueur avec laquelle elles demeurent contestées par des parties influentes du monde des affaires, il y a des raisons d'être pessimiste quant à la survie dans leur forme actuelle de certains droits liés à l'emploi – en matière de temps de travail ou de droits des travailleurs intérimaires, par exemple.

En la matière, beaucoup dépendra de la modification de l'équilibre des forces politiques nationales. À l'heure actuelle, les alignements politiques ne semblent pas défavorables aux droits des travailleurs. Theresa May a fait part de son intention de gouverner au centre et déclaré à plusieurs reprises son engagement à améliorer le sort des Britanniques qui « se débrouillent tout juste ». En octobre 2016, son gouvernement a lancé une Commission sur les pratiques d'emploi modernes dirigée par Matthew Taylor, un ancien conseiller politique en chef de Tony Blair, qui a reçu un mandat explicite pour promouvoir un nouvel équilibre entre la flexibilité du travail et les protections et

droits sociaux (UK Government 2016). Avant même le vote du Brexit, le gouvernement conservateur précédent avait introduit la première d'une série prévue d'augmentations substantielles du salaire minimum britannique, rebaptisé *national living wage* (salaire national vital) – même si cette mesure figurait aux côtés d'un paquet de coupes claires dans les prestations de sécurité sociale à la fois hors travail et liées au travail.

Cela renvoie à un défi plus profond auquel doit faire face n'importe quel programme de justice sociale au Royaume-Uni : la force de l'hostilité à la protection sociale de la part d'une grande partie de la population britannique, y compris et peut-être surtout parmi ceux qui se sentent « laissés pour compte ». Elle a été alimentée par les gouvernements successifs qui ont opposé « ceux qui travaillent dur » et les allocataires sociaux afin de couvrir politiquement leur restructuration de l'État-providence (Deeming 2015). Comme indiqué plus haut, l'hostilité à la protection sociale est l'un des plus forts prédicteurs comportementaux d'un vote en faveur du Brexit. Cette contradiction profonde entre une demande importante de sécurité renforcée et le rejet tout aussi important de la plupart des politiques clés qui pourraient la procurer compliquera considérablement la tâche de tous les gouvernements britanniques.

À cet égard au moins, les perspectives de réorientation des modèles sociaux dans le sillage du Brexit sont meilleures dans beaucoup d'autres parties de l'UE. La plupart des autres pays européens disposent de traditions d'assurance sociale beaucoup plus fortes que le Royaume-Uni, ce qui signifie que les tentatives de jouer sur les divisions entre travailleurs et allocataires sociaux y ont évidemment moins de poids. Dans de nombreux pays, le renforcement de l'implication des partenaires sociaux dans la gouvernance et la réforme de la sécurité sociale agit également comme protection contre ce risque. Cela crée également en principe une capacité institutionnelle à mieux articuler la réforme des politiques en matière de protection de l'emploi et de sécurité sociale. En somme, à rebours de la tendance récente à dépeindre les traditions fortes d'assurance sociale comme une contrainte pesant sur la réforme du modèle social, il faut reconnaître qu'elles constituent aussi une ressource précieuse à de très importants égards.

Bien qu'encore timide, le retour d'une croissance plus forte dans la zone euro offre un autre motif d'optimisme prudent. L'exploitation des interconnexions entre la nécessité reconnue de renforcer la gouvernance économique de la zone euro et l'agenda social de l'UE peut également fournir à l'UE une plus grande influence dans le domaine des politiques sociales qui demeurent une compétence nationale, comme le laissent penser les récents débats sur une assurance-chômage partagée (Andor 2016). Les décideurs politiques au niveau européen n'ont pas été totalement sourds à l'augmentation du mécontentement à l'égard de l'austérité et de l'accent pro-marché des politiques récentes de l'UE. Cela explique en partie certaines des mesures prises pour « socialiser » les outils de gouvernance économique comme le Semestre européen (Zeitlin et Vanhercke 2014), ainsi que la récente proposition ambitieuse de création d'un socle européen des droits sociaux (voir aussi Sabato et Vanhercke dans ce volume). En outre, le Brexit élimine peut-être le cas le plus grave d'incohérence opérationnelle et idéologique entre ces propositions et les politiques nationales (voir par exemple McKeever et Simpson 2017 sur l'assurance-chômage européenne) ; l'exceptionnalisme relatif de l'État-providence du Royaume-Uni a toujours été assez difficile à concilier, dans un contexte

européen, avec des mesures fondées sur les traditions d'assurance sociale plus forte, et d'un Royaume-Uni qui était depuis longtemps le plus ardent défenseur d'une vision favorable au marché au sein de l'UE (Hopkin 2017). De manière plus générale, même s'il est probable qu'un certain nombre d'autres États membres ont été tranquillement heureux de laisser le Royaume-Uni faire le « sale boulot » d'opposition à une dimension sociale forte, le retrait britannique est également synonyme de suppression de l'obstacle le plus élevé à une nouvelle législation sociale au niveau européen au cours des dernières années.

Il est toutefois important de ne pas exagérer les possibilités offertes par le Brexit. Si le Royaume-Uni cherche à obtenir un avantage compétitif en réduisant les droits des travailleurs, un processus plus large de dumping social pourrait être lancé dans toute l'Europe (Gumbrell-McCormick et Hyman 2017). L'hostilité à l'égard de l'immigration demeure très élevée au sein de l'UE et les partis populistes de droite armés de slogans simples quoique chimériques sur l'amélioration de la sécurité économique sont prêts à l'exploiter. Pendant ce temps, les propositions de traiter ces questions au sein du courant dominant pro-européen semblent encore entravées par le manque apparemment obstiné de volonté de se détourner de certains aspects du consensus politique actuel. Par exemple, alors que la communication récemment émise par la Commission sur le Socle européen des droits sociaux consacre un chapitre entier aux « conditions de travail équitables », la troisième phrase du chapitre fait référence à la nécessité de garantir aux employeurs la flexibilité nécessaire pour s'adapter rapidement aux changements des conditions économiques. En outre, lorsqu'il est question des droits aux prestations de chômage et au revenu minimum (« principes clés » 13 et 14), ces droits sont expressément qualifiés en référence au maintien des incitants au travail (Commission européenne 2017). Bien que le Brexit constitue un puissant appel au réveil de l'UE, il reste donc très difficile de savoir où il mènera et le Royaume-Uni et l'UE, dans ce domaine comme dans les autres. Tout dépend bien sûr des négociations du Brexit à venir, mais de manière peut-être encore plus importante de la capacité des pro-Européens de tout le continent à formuler une vision crédible de réforme du marché du travail qui aille au-delà de la seule promotion de l'emploi, et à travailler à sa mise en œuvre.

Conclusions

Le vote du Royaume-Uni en faveur d'un départ de l'Union européenne n'était pas inévitable. David Cameron n'était pas obligé d'organiser un référendum ; les ministres conservateurs les plus médiatisés auraient pu ne pas se joindre à la campagne du *Leave* et lui donner de la crédibilité ; et, avec d'autres dirigeants, le Parti travailliste aurait pu défendre plus efficacement l'argument social-démocrate en faveur du maintien de l'adhésion à l'UE. Une fois le référendum annoncé, a cependant toujours existé une forte possibilité qu'un vote favorable au Brexit en soit le résultat. Comme l'a montré le succès des partis populistes en Europe, l'UE est un bouc émissaire idéal pour les sentiments d'opposition plus générale au système, et après des années d'austérité consécutives à la crise, dans un contexte plus ancien de croissance des inégalités et de transformation économique profonde, pareils sentiments abondent.

Le mécontentement généralisé à l'égard du *statu quo* socio-économique – la révolte des laissés pour compte – était un facteur important dans le vote du Royaume-Uni en faveur du Brexit. Comme on l'a vu plus haut, cela s'est produit malgré le fait que le référendum ait eu lieu alors que le Royaume-Uni connaissait des niveaux d'emploi records. On a, à plusieurs reprises, justifié les politiques du marché du travail au Royaume-Uni, qui combinent dérégulation, activation et rentabilisation du travail, comme une démocratisation des opportunités économiques découlant de l'inclusivité plus grande des marchés du travail. Ce qu'elles semblent avoir plutôt produit, c'est une diffusion de la vulnérabilité et l'insécurité telle qu'une grande partie de la population active britannique se sente aujourd'hui laissée pour compte. Le partage de la douleur de l'ajustement et des chocs économiques peut apparaître comme un objectif louable, mais à moins de démontrer que les charges sont réellement portées de manière équitable par tous les membres de la société, la conséquence la plus probable en est un ressentiment encore plus partagé. En ce sens, la stratégie de promotion de l'emploi au Royaume-Uni a sans doute débouché sur des divisions sociales plus larges et plus explosives que celles qu'elle semble avoir contribué à résoudre.

Le fait que la montée des sentiments anti-*establishment* en Europe appelle à une dimension sociale plus forte de l'intégration européenne semble avoir été compris, à en juger par des initiatives telles que le socle européen des droits sociaux. Mais ce que le Brexit semble indiquer, c'est plutôt la nécessité d'une dimension sociale de l'intégration européenne qui soit différente de celle qui a prévalu au cours des deux dernières décennies. L'insistance prépondérante sur la promotion de l'emploi dans la politique sociale européenne et celle du marché du travail a laissé dans l'ombre d'autres considérations. La coordination de la politique sociale européenne semble souvent exhorter les autres États membres à aller aussi loin que le Royaume-Uni dans des programmes tels que l'activation et la rentabilisation du travail, tout en mettant l'accent sur une réduction de la segmentation entre les « *insiders* » et les « *outsiders* » sur les marchés européens du travail, qui dégénère souvent en une dérégulation pure et simple.

Si les leçons du Brexit sont généralisables, le renforcement des capacités de l'UE à développer une dimension sociale toujours ancrée dans le paradigme actuel de la seule promotion de l'emploi, ne pourrait qu'accentuer les risques de contagion du Brexit et, en fin de compte, de désintégration plus globale de l'UE. Si, au contraire, le choc du Brexit peut agir comme stimulant à des tentatives de formuler et de défendre une approche « plus substantielle » de la promotion de l'intégration socio-économique au niveau européen, il pourrait encore constituer le point de départ d'un cercle vertueux d'approfondissement de l'intégration et d'amélioration de sa légitimité auprès des peuples. Tout ce qui est clair à l'heure actuelle, c'est que les enjeux sont exceptionnellement élevés et qu'une réflexion sérieuse sur les déterminants, à la fois sociaux et de politique sociale, du Brexit est indispensable.

Références

- Andor L. (2016) Towards shared unemployment insurance in the Euro area, *IZA Journal of European Labour Studies*, 5(10) doi: 10.1186/s40174-016-0060-7.
- Antonucci L., Horvarth L., Kutiyski Y. et Krouwel A. (2017) The malaise of the squeezed middle: Challenging the narrative of the 'left behind' Brexiter, *Competition & Change*, 21(3), 211-229.
- Bailey N. (2016) Exclusionary employment in Britain's broken labour market, *Critical Social Policy*, 16(1), 82-103.
- Brandolini A. et Viviano E. (2015) Behind and beyond the (head count) employment rate, *Journal of the Royal Statistical Society (series A)*, 179, 657-681.
- Cabinet du Premier ministre (2016) Prime Ministers Statement on EU Renegotiation, 3 février 2016. <https://www.gov.uk/government/speeches/prime-ministers-statement-on-eu-renegotiation-3-february-2016>
- Clarke S. et Whittaker M. (2016) The Importance of Place: Explaining the Characteristics Underpinning the Brexit Vote Across Different Parts of the UK, Londres, The Resolution Foundation. <http://www.resolutionfoundation.org/publications/the-important-of-place-explaining-the-characteristics-underpinning-the-brexit-vote-across-different-parts-of-the-uk/>
- Clegg D. (2015) The demise of tax credits, *Political Quarterly*, 86(4), 2015, 493-499.
- Clegg D. (2016) Welfare – the proposed restrictions to benefit for migrants and the referendum debate, in Jeffery C. et Penman R. (dir.) *Britain's Decision*, Édimbourg, The David Hume Institute, 100-104.
- Chwalisz C. et Diamond P. (dir.) (2015) *The Predistribution Agenda: Tackling Inequality and Supporting Sustainable Growth*, Londres, Tauris.
- Commission européenne (2017) Recommandation (UE) 2017/761 de la Commission du 26 avril 2017 sur le socle européen des droits sociaux, Bruxelles, 26 avril 2017.
- Copsey N. et Houghton T. (2014) Farewell Britannia? 'Issue capture' and the politics of David Cameron's 2013 EU referendum pledge, *Journal of Common Market Studies*, 52(s1), 74-89.
- Corlett W. et Gregg P. (2015) *An Ocean Apart: The US-UK Switch in Employment and Benefit Receipt*, London, The Resolution Foundation. <http://www.resolutionfoundation.org/publications/an-ocean-apart/>
- Coulter S. (2016) The UK labour market and the 'great recession', in Myant M., Theodoropoulou S. et Piasna A. (dir.) *Unemployment, internal devaluation and labour market deregulation in Europe*, Bruxelles, ETUI, 197-227.
- Deeming C. (2015) Foundations of the workfare state: Reflections on the political transformation of the welfare state in Britain, *Social Policy & Administration*, 49(7), 862-886.
- Eichhorst W. et Hemerijck A. (2010) Welfare and employment: A European dilemma?, in Alber J. et Gilbert N. (dir.) *United in Diversity: Comparing Social Models in Europe and America*, New York, Oxford University Press, 201-236.
- Ford R. et Goodwin M. (2014) *Revolt on the Right: Explaining the Support for the Radical Right in Britain*, Londres, Routledge.
- Geddes A. et Hadj-Abdou L. (2016) An unstable equilibrium: Freedom of movement and the welfare state in the European Union, in Freeman G. et Mirilovic N. (dir.) *Handbook of Migration and Social Policy*, Cheltenham, Edward Elgar Publishing, 222-238.
- Glencross A. (2016) *Why the UK Voted for Brexit: David Cameron's Great Miscalculation*, Londres, Palgrave Pivot.
- Goodwin M. et Milazzo C. (2015) *UKIP: Inside the Campaign to Redraw the Map of British Politics*, Oxford, Oxford University Press.

- Goodwin M. et Heath O. (2016a) The 2016 Referendum, Brexit and the Left Behind: An Aggregate-level Analysis of the Result, *Political Quarterly*, 87(3), 323-332.
- Goodwin M. et Heath O. (2016b) Brexit Vote Explained: Poverty, Low Skills and Lack of Opportunity, Joseph Rowntree Foundation. <https://www.jrf.org.uk/report/brexit-vote-explained-poverty-low-skills-and-lack-opportunities>
- Griggs J., Hammond A. et Walker R. (2014) Activation for all: welfare reform in the UK, in Lødemel I. et Moreira A. (dir.) *Activation or Workfare? Governance and the Neoliberal Convergence*, New York, Oxford University Press, 73-100.
- Grover C. (2016) Social Security and Wage Poverty: Historical and Policy Aspects of Supplementing Wages in Britain and Beyond, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Gumbrell-McCormick R. et Hyman R. (2017) What about the workers? The implications for Brexit for British and European labour, *Competition & Change*, 27 mars 2017. Doi: 10.1177/1024529417698514
- Hobalt S. (2016) The Brexit vote: A divided nation, a divided continent, *Journal of European Public Policy*, 23(9), 1259-1277.
- Hopkin J. (2017) When Polanyi met Farage: Market fundamentalism, economic nationalism and Britain's exit from the European Union, *British Journal of Politics and International Relations*, 19(3), 465-478.
- Inglehart R. et Norris P. (2016) Trump, Brexit and the Rise of Populism: Economic Have-Nots and Cultural Backlash, Harvard Kennedy School Faculty Research Working Paper, RWP 16-026.
- Kaufmann E. (2016) Brexit Voters: NOT the Left Behind, The Fabian Society. <http://www.fabians.org.uk/brexit-voters-not-the-left-behind/>
- Kowall N. et Linder F. (2017) Right wing populism and the social question, *Social Europe*, 11 avril 2017. <https://www.socialeurope.eu/2017/04/right-wing-populism-social-question/>
- Levitas R. (1998) *The Inclusive Society? Social Exclusion and New Labour*, Basingstoke, Palgrave Macmillan.
- Menon A. et Slater J-P. (2016) Brexit: initial reflections, *International Affairs*, 92(6), 1297-1318.
- Myant M. et Piasna A. (2017) Introduction, in Piasna A. et Myant M. (dir.) *Myths of employment deregulation: how it neither creates jobs nor reduces labour market segmentation*, Bruxelles, ETUI, 7-22.
- McKeever G. et Simpson M. (2017) When worlds of welfare collide: Implementing a European unemployment benefit scheme in the UK, *European Journal of Social Security*, 19(1), 21-44.
- OCDE (2016) *Perspectives de l'emploi de l'OCDE 2016*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques.
- OCDE (2017) *Understanding the Socio-Economic Divide in Europe*, Paris, Organisation de coopération et de développement économiques/Centre for Opportunity and Equality. <https://www.oecd.org/els/soc/cope-divide-europe-2017-background-report.pdf>
- Portes J. (2012) Flexible UK workers are staying in work – but we must invest in job creation, *The Guardian*, 16 mai 2012. <https://www.theguardian.com/commentisfree/2012/may/16/flexible-workers-invest-job-creation>
- Raveaud G. (2007) The European Employment Strategy: Towards more and better jobs?, *Journal of Common Market Studies*, 45(2), 411-434.
- Rostowski J. (2016) Why today's politics do not mirror those of the 1930s, *The Financial Times*, 28 juillet 2016. <https://www.ft.com/content/08760186-4a9f-11e6-8d68-72e9211e86ab>
- Rubery J., Kaizer A. et Grimshaw D. (2016) Flexibility bites back: the multiple and hidden costs of flexible employment policies, *Human Resource Management Journal*, 26(3), 235-251.

- The Financial Times (2016) Theresa May is pragmatic reformer but tough on immigration, 7 juillet 2016. <https://www.ft.com/content/38e535f6-4443-11e6-9b66-0712b3873ae1>
- Summers L. (2016) Men not at work, The Financial Times, 23 septembre 2016. <https://www.ft.com/content/eb0c4aa4-80b5-11e6-8e50-8ec15fb462f4>
- Swales K. (2016) Understanding the Leave Vote, NatCen/The UK in a Changing Europe. http://whatukthinks.org/eu/wp-content/uploads/2016/12/NatCen_Brexplanations-report-FINAL-WEB2.pdf
- Thompson H. (2017) Inevitability and contingency: The political economy of Brexit, *British Journal of Politics and International Relations*, 19(3), 434-449.
- TUC (2016a) Taking the Temperature of the Post-Brexit Economy: Britain's Economic Prospects after Leaving the EU, Londres, Trades Union Confederation.
- TUC (2016b) UK Employment Rights and the EU: Assessment of the Impact of Membership of the European Union on Employment Rights in the UK, Londres, Trades Union Confederation.
- Uberoi E. (2016) European Union Referendum 2016, House of Commons Library Briefing Paper, CBP 7639, 29 juin 2016.
- UK Government (2016) Taylor review on modern employment practices launches, Press release, Department of Business, Energy and Industrial Strategy, 30 novembre 2016. <https://www.gov.uk/government/news/taylor-review-on-modern-employment-practices-launches>
- Zeitlin J. et Vanhercke B. (2017) Socializing the European Semester: EU social and economic policy co-ordination in crisis and beyond, *Journal of European Public Policy*, Published online 30 August 2017. Doi: 10.1080/13501763.2017.1363269.

Tous les liens ont été vérifiés le 13.11.2017.

